

*Questions orales*

que 100 p. 100 de tous les transporteurs pétroliers, à leur première visite au Canada, sont inspectés, et à tous les ans.

Dans cette perspective, je pense que le Canada fait son travail et le ministère des Transports en particulier, monsieur le Président.

**M. Bellemare:** Monsieur le Président, je trouve la réponse du ministre inacceptable. Sept pour cent ou même 25 p. 100 d'inspections, ce n'est pas justifiable.

Des 7 ou 8 p. 100 des bateaux qui sont inspectés, un trop grand nombre sont déjà trouvés non sûrs. Comment le ministre peut-il permettre de risquer la vie des Canadiens en n'augmentant pas le nombre d'inspections des bateaux de cargaison?

**M. Bouchard (Roberval):** Monsieur le Président, mon collègue a donné la réponse dans sa question puisque nous avons dit à plusieurs reprises que l'objectif du gouvernement était d'atteindre 25 p. 100, considérant qu'encore une fois, nous sommes soumis à des lois internationales, à des ententes internationales à ce niveau-là, et que l'entente prévoit que 25 p. 100 des navires transportant autre chose que du pétrole... puisque dans le cas du pétrole, on contrôle 100 p. 100, on contrôle, on surveille et on inspecte 100 p. 100 des transporteurs.

Encore une fois, monsieur le Président, quelle que soit la langue ou quelle que soit la personne qui pose la question, la réponse est la même!

[Traduction]

**M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Le vérificateur général a calculé que le nombre des contribuables assujettis à la TPS augmenterait de treize fois et passerait ainsi de 75 000 à plus de 1 million. Il a ajouté ce matin que, à son avis, le gouvernement ne serait pas en mesure d'assumer, d'une manière qui soit équitable pour la petite entreprise, le fardeau administratif supplémentaire qu'entraînerait la mise en oeuvre du projet de la TPS.

Le ministre pourrait-il confirmer les déclarations du vérificateur général selon lesquelles le gouvernement ne saura pas gérer cette taxe? Acceptera-t-il aussi de renoncer à cette taxe et de la remplacer par une autre qui sera à la fois plus équitable et plus pratique?

**L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, les raisons pour lesquelles le gouvernement cherche à instaurer une taxe plus équitable et plus efficace sont précisément celles qu'a énoncées le vérificateur général. Comme le sait le député, la taxe de vente fédérale actuelle est assortie de 22 000 disposi-

tions et exemptions différentes qui sont parfaitement inacceptables et difficilement applicables. Voilà pourquoi nous avons entrepris d'instaurer un régime fiscal plus efficace, plus rentable et plus équitable.

Je puis assurer au député que, grâce à la technologie moderne, à des méthodes novatrices, à des systèmes nouveaux et à la consultation du secteur privé, notamment les petites entreprises, nous améliorerons non seulement la gestion du régime fiscal, mais le régime fiscal en général pour l'ensemble des Canadiens.

**M. Speller:** Monsieur le Président, le ministre devrait savoir qu'on ne remplace pas une taxe mauvaise par une autre qui est pire. D'après lui, la taxe sera efficace. Il s'imagine pouvoir embaucher un plus grand nombre de vérificateurs et leur expliquer ensuite, ainsi qu'aux propriétaires de petites entreprises, les mécanismes de cette taxe. Le ministre ne se rend-il pas compte que, s'il se trompe, ce sont les petites entreprises du Canada qui seront appelées à payer la note de ses erreurs? Peut-il assurer aux Canadiens et aux propriétaires de petites entreprises qu'ils ne pâtiront pas du manque de planification du gouvernement à ce sujet?

• (1450)

**M. Jelinek:** Monsieur le Président, le député sait pertinemment que nous ne sommes pas en train de réinventer la roue. Quelque 48 pays ont adopté la taxe sur la valeur ajoutée, qui ressemble à la TPS, et ont constaté que c'est une taxe efficace et équitable pour leur population et qu'elle a permis à leurs producteurs et à leurs fabricants d'améliorer passablement leur compétitivité par rapport aux nôtres.

Voilà pourquoi nous cherchons à instaurer un meilleur système, à favoriser davantage la compétitivité de nos entreprises, petites, moyennes et grandes, et à rendre le système équitable pour réduire le déficit. Tout ce que nous avons entrepris, les consultations, les conseils, la collaboration, l'aide et la planification vise à faciliter la transition aux petites entreprises dans tous les secteurs, dans leur intérêt et dans celui de tous les Canadiens.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam):** Monsieur le Président, aujourd'hui, le Régime d'assistance publique du Canada a également été examiné dans le rapport du vérificateur général, et je voudrais vous citer ce qu'on précise au chapitre 15: «Même si notre vérification portait essentiellement sur l'administration du RAPC par le gouvernement fédéral, nous avons relevé quelques cas où les conditions du RAPC semblaient ne pas avoir été respectées par les provinces. Rien ne nous a permis de comprendre comment les cas en question avaient pu être